



Le Centre de documentation de l'Economie Sociale et Solidaire

Porteurs de projet, étudiants, élus associatifs, bénévoles, partenaires et institutions.... La Chambre Régionale de l'Economie Sociale abrite dans ses locaux de la Maison de l'Economie Sociale, le centre de documentation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Sur place, outre un accueil personnalisé de nos chargés de mission, plus de 800 références (livres, revues, périodiques...) traitant du sujet, sont à votre disposition afin de vous éclairer dans vos démarches « solidaires ». Unique à La Réunion !

Information collective dans le SUD sur le statut SCOP

La CRES organise une information collective sur le statut SCOP le Jeudi 28 novembre 2013 à 10h à la Cité des Métiers Campus Pro de Saint Pierre située au 65, rue du Père Lafosse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site Internet: www.cres-reunion.com

**MERCI DE FAIRE VIVRE
CETTE LETTRE ET DE
NOUS PROPOSER DES
ARTICLES**



02.62.21.50.60

ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

L'ESAT DE LA CROIX: DYNAMISER L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES

Géré par l'ADAPEI, l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) « Georges Moy de Lacroix » a été créé le 17 mars 1971.

L'ESAT accueille des personnes handicapées. Selon la définition de l'OMS, il s'agit de personnes présentant des déficiences qui entraînent une restriction d'activité et par là des restrictions dans la participation. Les personnes admises « bénéficient » d'un statut de travailleur handicapé, notifié par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) suivant un guide barème qui prend en compte différents critères. Chez l'adulte, l'évaluation porte sur d'autres critères comme la capacité d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.

La MDPH détermine alors un taux d'incapacité. L'ESAT s'adresse à des personnes, hommes et femmes, porteuses de déficiences intellectuelles (handicap mental) et/ou de troubles de la personnalité et du comportement (handicap psychique). Son objectif est de faire accéder à une vie sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.

A cette fin, des ateliers de travail et d'accompagnement à la mise au travail sont organisés.



Photo d'une partie du personnel et de certains travailleurs pris en charge à l'ESAT.

Les ateliers de travail et d'accompagnement

Des ateliers de travail sont mis en place dans les secteurs suivants : ateliers d'entretien d'espaces verts, atelier d'entretien des locaux, blanchisserie, exploitation agricole de 4 hectares et cuisine de collectivité.

En parallèle à l'accompagnement à la mise au travail, chaque personne prise en charge à l'ESAT bénéficie d'un accompagnement médicosocial par le biais de :

- L'atelier soutien support à l'intégration sociale :
 - Sur un plan **collectif** : Les travailleurs de l'ESAT bénéficient de deux heures de soutien par semaine, par atelier. Ils y travaillent l'alphabétisation, les mathématiques, les actions de prévention etc.
 - Sur le plan **individuel** : L'éducateur est chargé du suivi social des travailleurs handicapés non accompagnés par des partenaires extérieurs. Il assure la prise en charge sociale des adultes en difficultés et demandeurs d'aide. Il accompagne la personne dans ses démarches administratives.



Atelier cuisine à l'ESAT Georges Moy de LACROIX

L'éducateur de soutien peut aussi faire le lien entre l'usager et son environnement, sa famille naturelle ainsi que d'autres organismes.

- D'un soutien psychologique : chaque travailleur peut bénéficier d'un accompagnement psychologique par la présence d'un professionnel à mi-temps.

Deux types d'interventions sont possibles :

- Des entretiens ponctuels sur des problématiques précises, impliquant une intervention rapide et limitée dans le temps.
- Un suivi psychologique, temporellement indéfini, qui est réservé aux travailleurs ne faisant pas l'objet d'une prise en charge extérieure.

Une équipe professionnelle a en charge la gestion des travailleurs.

Une équipe qualifiée

L'ESAT peut accueillir 100 personnes soit 86 places de Travailleurs Handicapés (TH) porteurs de handicap intellectuel et 14 TH porteurs de handicap psychique à mi-temps. Une équipe dédiée de 26 personnes, dont deux emplois d'avenir, s'occupe des travailleurs porteurs de handicap.

L'ESAT entend pérenniser son activité, notamment à travers des processus de professionnalisation.

Se professionnaliser pour pérenniser

Afin de développer et pérenniser l'activité, l'ESAT a plusieurs projets.

Le premier consiste à développer les marchés de l'atelier buanderie. Il est prévu également une rénovation globale des installations et d'une marche en avant. La marche en avant est un principe d'organisation en cuisine professionnelle et un principe de sécurité alimentaire qui consiste à éviter le croisement des aliments pour garantir leur non contamination.

Contact : ESAT GEORGES MOY DE LACROIX

Tél : 0262 38 90 69

Fax: 0262 38 80 65

Pbaillif-esat@adapei974.fr



LE COIN DU NET EN S@VOIR +

<http://www.reseau-gesat.com/>

Le Réseau GESAT a pour vocation :
- d'assurer la promotion du secteur du travail protégé et adapté;
- d'accompagner les acteurs économiques, publics et privés, dans leurs relations avec les ESAT et EA;
- de favoriser les échanges et mutualiser les pratiques du secteur.

<http://actu-des-ge.com/>

Ce blog sur les groupements d'employeurs a trois objectifs:
- Permettre la curation (veille) & le partage des actualités concernant les Groupement d'Employeurs (GE);
- Diffuser & promouvoir le concept de Groupement d'Employeurs (GE) au plus grand nombre;
- Initier à titre gracieux et sans intérêt économique un espace d'échange sur les Groupements d'Employeurs (GE) entre praticiens, adhérents & salariés.

CHAMBRE RÉGIONALE
DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
DE
LA RÉUNION

PUBLICATION
NOVEMBRE 2013

C/O MAISON DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
14, BOULEVARD
D'ORET
BP 340
97467 SAINT-
DENIS CEDEX

TÉLÉPHONE
02 62 21 50 60

Avec la participation de :



Cette lettre d'information est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen.

Recours obligatoire à la télé procédure

A partir d'octobre 2013, toutes les associations non soumises à l'impôt sur les sociétés, dont le chiffre d'affaires excède 80.000 euros, devront :

- recourir à la télé déclaration et télé régler leur TVA et les taxes annexes ;
- télétransmettre leurs demandes de remboursement de crédit de TVA ;
- télé régler le prélèvement à l'échéance ou le prélèvement mensuel en matière de CFE-IFER (Cotisation foncière des entreprises-Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux).

A compter de mai 2014, elles devront transmettre de manière dématérialisée leurs déclarations de résultats et leur déclaration de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Les autres, celles soumises à l'impôt sur les sociétés, quel que soit leur chiffre d'affaires, devront télé régler le prélèvement à l'échéance ou le prélèvement mensuel en matière de CFE-IFER. Enfin, dès octobre 2014, toutes les associations auront l'obligation :

- de télétransmettre leurs déclarations et paiements de TVA ;
- d'acquitter la CFE, l'IFER et leurs taxes annexes par télé règlement, prélèvement à l'échéance ou prélèvement mensuel.

Source: <http://www.associationmodeemploi.fr>



AU BONHEUR DES GRAMOUNES : L'HUMAIN AU CENTRE DES PREOCCUPATIONS

Selon les données de l'INSEE, en 2009, la ville de Bras-Panon compte 1 223 personnes âgées de 60 ans et plus soit 10,4% de la population.

Cependant, dans l'Est, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ne sont pas nombreux. Aussi, certaines structures se sont tristement illustrées, notamment pour des maltraitements.

Madame Cathy TREPORT, est infirmière libérale de profession. Lors de ses visites à domicile, elle constate que de nombreuses personnes âgées vivent seules dans leur logement. Face à cette situation, Madame TREPORT, accompagnée d'amis bénévoles, décide d'agir, pour répondre à ce besoin local spécifique. C'est ainsi que le collectif crée, le 1^{er} mai 2012, l'association « Au bonheur des Gramounes ».

L'association, accueille, dans un cadre agréable et spacieux, les personnes âgées dépendantes et en part de l'autonomie.



Les pensionnaires de l'association « Au bonheur des gramounes » à l'heure du repas.

Un cadre de vie agréable

L'objectif initial était la mise en place d'une unité de vie de proximité de 25 à 30 lits.

Cependant, faute de financement et de soutien institutionnel, le projet n'a pu naître.

La structure peut accueillir 10 personnes. Les demandes ne cessent d'affluer. Le succès de la structure s'explique par la bonne ambiance qui règne au sein de la structure. Des liens forts se sont tissés, entre les pensionnaires et avec l'équipe pluridisciplinaire et dynamique qui s'occupe d'eux quotidiennement.

Une équipe engagée et motivée

L'équipe est composée, de deux types d'intervenants :

- L'équipe médicale a pour mission la réalisation des soins quotidiens tels que la rééducation, les prises de sang, etc.
- Une animatrice et un employé polyvalent constituent l'équipe salariée. Ils participent à la vie quotidienne, notamment : le repas, la rénovation des lieux et l'organisation de sorties et d'ateliers thématiques.

Les activités organisées permettent aux pensionnaires de s'épanouir.

Des activités qui favorisent l'épanouissement

Les pensionnaires bénéficient de nombreuses activités. Dernièrement, ceux-ci ont profité d'une sortie à Kélonia, où ils ont pu observer les tortues marines dans leurs habitats naturels. Les sorties ont lieu une fois tous les deux mois et sont très appréciées. Ces moments leur permettent également de profiter de leurs enfants, qui prêtent mains fortes. Le lien intergénérationnel est favorisé à travers la présence sporadique d'écoliers avoisinants. Des esthéticiennes et des coiffeuses passent régulièrement au sein de la structure. La Présidente précise qu'il « s'agit de personnes proches appliquant des tarifs préférentiels ».

L'association tend à développer des activités relatives au développement durable.

Potager biologique et autosuffisance énergétique

La maison qui accueille les gramounes dispose d'un grand jardin. L'association travaille sur la mise en place d'un potager biologique. Ce jardin biologique permettra de cuisiner des fruits et des légumes bons, sains, biologiques et adaptés au régime respectif des pensionnaires. L'association aimerait également, à terme, atteindre l'autonomie énergétique à travers, notamment, la mise en place de panneaux photovoltaïques.

Contact : ASSOCIATION AU BONHEUR DES GRAMOUNES

Tél : 0692 27 77 76

Cathyriestella.treport@mediaserv.net

PRIX REGIONAL DU FONDS MAIF POUR L'ÉDUCATION

L'association « Junior Business », représentée par Séverine LARTAUD, assistante de projet, a reçu le prix Régional de 1500 euros du Fonds MAIF pour son projet « J'entreprends mon avenir ». Ce programme permet aux jeunes écoliers de découvrir l'entrepreneuriat à travers des ateliers thématiques afin de susciter plus tard des vocations. L'association candidate à présent pour le prix national dont la remise des prix aura lieu le 28 novembre.

